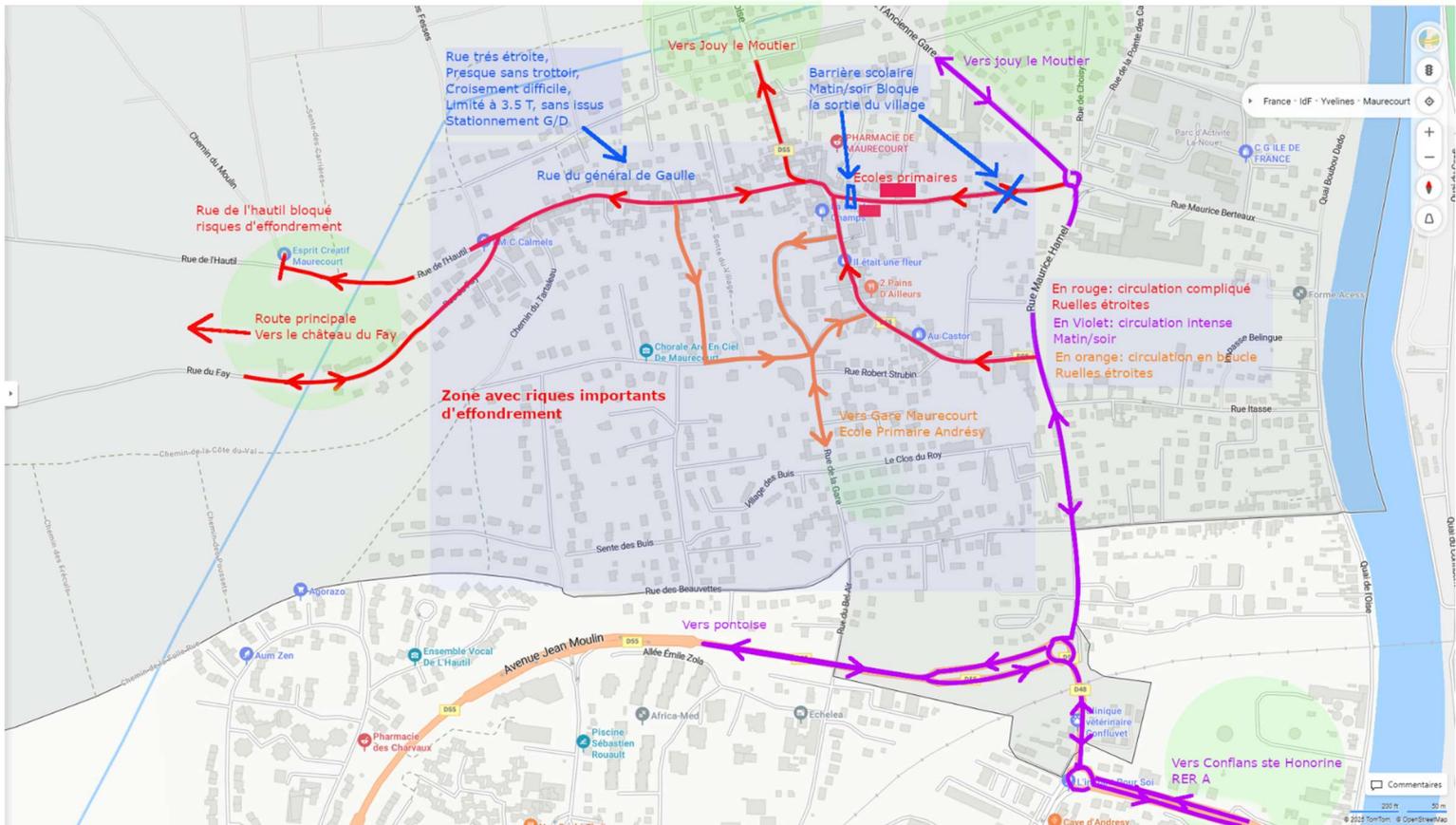


Problèmes de circulation, de sécurité et d'environnement



Rue Maurice Berteaux : la circulation est importante et réglementée aux heures de pointes pour les **deux écoles** de la rue.



Si des gros véhicules du type bus, semi-remorques doivent passer ils le font obligatoirement par cette rue



Rue du Maréchal Leclerc :

La rue du centre-ville

Commerces, Ralentisseurs et rue étroite à sens unique.



Rue du Général de Gaulle :

Rue pour l'accès au château

Impasse limitée à 3.5 T



Rue étroite sur toute sa longueur avec trottoirs minimalistes.

Croisement gros véhicules quasiment impossible.



Les gros véhicules sont obligé de monter sur les trottoires en cas de croisement ou de stationnement de véhicule.



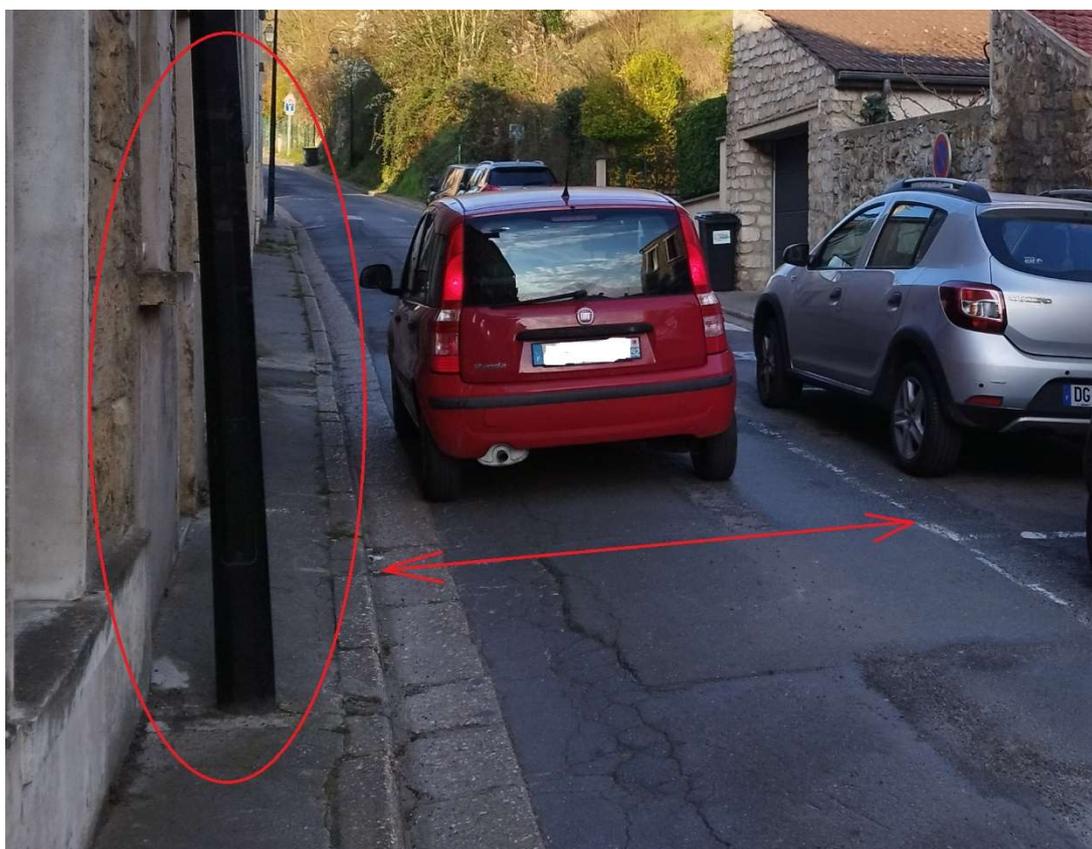
En cas de croisement de deux véhicules imposants, il n'est pas rare de devoir faire marche arrière jusqu'au bout de la rue pour laisser passer le véhicule le plus engagé.



La Voie est réduite à certains endroit de la rue et une priorité de passage est visible.



Des poteaux sur les quelques centimètres de trottoir impose la marche sur la route.



Un emplacement handicap dans une rue étroite serait quasiment inutilisable en cas de circulation intense.



Rue Robert Strubin :

Les rues du centre-ville ne sont pas plus favorables à une grosse circulation.



Rue étroite limitée à 3.5T sens unique

Problèmes Environnements du Château

Les abords du château sont dangereux :



Les nombreuses dolines proches du château font de cette forêt un endroit inapproprié au tourisme. La colline où se trouve le château offre un gros dénivelé ce qui avec les dolines présentes des risques importants pour les balades à vélo ou à pied.



Ancienne Galerie Minière de Triel sur seine.



La vie sauvage proche du château.

Il n'est pas rare de croiser des cerfs, ces biches et des faons à l'abord du château. La pression urbaine est déjà très forte sur une forêt qui n'est pas très large. Intensifier la présence de véhicule et d'homme ne peuvent avoir qu'un impact négatif sur la population sauvage de cette forêt.

Deux faons le long du bois rue du Fay



Risque de mouvements de terrain près de chez moi

Risque à mon adresse **EXISTANT**

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 PPR : R111.3 Cavités souterraines

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé R111.3 Cavités souterraines a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 02/05/1983

Date d'approbation : 05/08/1986

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999